

Annexe 3 du rapport scientifique

SUBVENTION 2014-2015 : RECHERCHE R3 - DEFIS DES ESPACES RURAUX



8. Annexe 3 – Capital territorial des 10 zones rurales

8.1. Zone 1

8.1.1. Facteurs d'organisation spatiale et urbaine

Tableau 1 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 1 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses)

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles au sens du SDER</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Axe Bruxelles-Lille	Mons	Bruxelles ; Lille ; Courtrai	/	Tournai ; Ath ; Mouscron	Leuze-en-Hainaut ; Peruwelz ; Lessines ; Enghien	/	Réseau urbain polycentrique
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Antoing ; Ath ; Beloeil ; <u>Bernissart</u> ; Brugelette ; Brunehaut ; Celles ; Chièvres ; Ellezelles ; <u>Enghien</u> ; Estaimpuis ; Flobecq ; Frasnes-lez-Anvaing ; <u>Jurbise</u> ; Lens ; Lessines ; Leuze-en-Hainaut ; Pecq ; Péruwelz ; Rumes ; <u>Saint-Ghislain</u> ; Silly ; Tournai ; Mont-de-l'Enclus							
<u>Communes urbaines</u>							
Mouscron							

8.1.2. Capital territorial

8.1.2.1. Capital tangible

Tableau 2 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 1 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles faible à moyenne - Taux de boisement faible - Mauvaise ou très mauvaise qualité globale des masses d'eau - Concentration très élevée en nitrate à l'ouest de la zone dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air relativement bon	- Très faible taux de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique faible à moyen - Très peu de zones classées Natura2000 mais plus de zones dans le sud - Part des terres agricoles très élevée (73,8 %) - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé	- Bâti résidentiel très énergivore dans le nord de la zone

	- Taux d'artificialisation des sols élevé			
<u>Capital bâti</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Bâti disparate - Nombreuses friches industrielles - Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire - Nombreux périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU) - Part des bâtiments érigés après 1981 dans la moyenne wallonne - Quelques périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) 				
<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part élevée de superficie résidentielle - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans les villages et hameaux - Peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir élevé - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat moyenne et plus élevée au nord et à l'est de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz - Nombreux captages d'eau souterraine pour la distribution publique - Captage d'eau de surface - Nombreuses carrières (Antoing et Tournai) - Plusieurs sites à réaménager et pollués 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Très bon réseau routier et autoroutier - Présence de voies navigables 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services moyen à élevé - Nombreuses attractions de tourisme et de loisirs - Faible offre en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante couverture du réseau de fibres optiques (sauf dans la partie est)
<u>Capital financier</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Revenus moyens au sud et élevés au nord - Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) faible mais plus élevé au sud 				

8.1.3. Capital intangible

Tableau 3 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 1 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus faible- Présence de lieux de rencontres (marchés, bibliothèques, fêtes, etc.)- Forte variation au sein de la zone du rapport entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant- Faible accès aux droits fondamentaux et particulièrement au sud de la zone	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population élevée- Age de la population dans la moyenne wallonne- Part des moins de 20 ans dans la moyenne wallonne- Part des 60 ans et plus dans la moyenne wallonne	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans moyen mais élevé au nord de la zone- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible mais élevé le long de la frontière française- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé et encore plus au nord de la zone
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges relativement élevée à la frontière française	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.2. Zone 2

8.2.1. Facteurs d'organisation spatiale et urbaine

Tableau 4 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses)

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Espace métropolitain de Bruxelles	/	Bruxelles ; Leuven	/	Soignies ; Nivelles ; Gembloux ; Braine-l'Alleud ; Ottignies-Louvain-la-Neuve ; Waterloo ; Wavre	Tubize ; Braine-le-Comte	/	Réseau urbain polycentrique
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
<u>Enghien</u> ; Rebecq ; Tubize ; Soignies ; Ecaussinnes ; Braine-l'Alleud ; Braine-le-Château ; Nivelles ; <u>Seneffe</u> ; Court-Saint-Etienne ; Genappe ; Mont-Saint-Guibert ; Chastre ; Villers-la-Ville ; <u>Gembloux</u> ; Perwez ; Walhain ; <u>Ramilies</u> ; Chaumont-Gistoux ; Incourt ; Grez-Doiceau ; Beauvechain ; <u>Jodoigne</u> ; La Hulpe ; Braine-le-Comte ; Ittre							
<u>Communes urbaines</u>							
Waterloo ; Lasne ; Ottignies-Louvain-la-Neuve ; Wavre ; Rixensart							

8.2.2. Capital territorial

8.2.2.1. Capital tangible

Tableau 5 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 2 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Très faible teneur en carbone organique total dans les sols agricoles - Taux de boisement faible à moyen - Mauvaise qualité globale des masses d'eau - Concentration élevée en nitrate dans les eaux souterraines	- Très faible taux de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique faible - Peu de zones classées Natura2000 mais plus élevé dans le centre de la zone - Part des terres agricoles élevée (67,9 %)	- Bâti résidentiel peu énergivore

	<ul style="list-style-type: none"> - Indice de qualité de l'air bon au sud et mauvais au nord de la zone - Taux d'artificialisation des sols très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé 	
--	---	--	--

Capital bâti

<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses friches industrielles - Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire - Part des bâtiments érigés après 1981 élevé - Quelques périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU) - Nombreux petits périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR)

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part très élevée de superficie résidentielle - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans les villages et hameaux - Part des appartements parmi les logements dans la moyenne - Peu d'offre à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir très élevé - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat faible mais plus élevé à l'est de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz - Quelques captages d'eau souterraine pour la distribution publique - Quelques carrières - Plusieurs sites à réaménager et pollués (à l'ouest de la zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Très bon réseau routier et autoroutier - Présence de voies navigables 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces de biens de consommation semi-courante faible à moyen par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services variables sur la zone (plus élevé dans les communes plus urbanisées) - Nombre d'attractions de tourisme et de loisirs moyen (contraste avec les communes urbaines de la zone) - Faible offre en hébergement touristique (contraste avec les communes urbaines de la zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante couverture du réseau de fibres optiques (sauf dans la partie ouest)

Capital financier

<ul style="list-style-type: none"> - Revenus très élevés - Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible

8.2.2.2. Capital intangible

Tableau 6 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 2 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus élevé- Bon à très bon accès droits fondamentaux- Rapport élevé entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population très élevée (surtout au nord de la zone)- Population jeune (surtout dans le sud de la zone)- Part des moins de 20 ans élevée- Part des 60 ans et plus faible	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges relativement élevée au nord de la zone	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.3. Zone 3

8.3.1. Organisation urbaine

Tableau 7. Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 3 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses).

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Axe Bruxelles-Liège	Liège ; Namur	Bruxelles ; Leuven ; Maastricht	/	Waremme	Jodoigne ; Hannut	/	Réseau urbain polycentrique
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Jodoigne ; Hélécinne ; Lincent ; Hannut ; <u>Ramilies</u> ; Orp-Jauche ; Wasseiges ; Geer ; Berloz ; Waremme							
<u>Communes urbaines</u>							
/							

8.3.2. Capital territorial

8.3.2.1. Capital tangible

Tableau 8 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 3 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Très faible teneur en carbone organique total dans les sols agricoles - Taux de boisement faible - Mauvaise qualité globale des masses d'eau - Concentration en nitrate élevée dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air mauvais à très mauvais - Taux d'artificialisation des sols dans la moyenne wallonne	- Très faible taux de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique faible - Zones classées Natura2000 quasi inexistantes (surtout à l'est de la zone) - Part des terres agricoles très élevée (81,3 %) - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé	- Bâti résidentiel énergivore et encore plus dans le sud de la zone
<u>Capital bâti</u>			
- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire - Part des bâtiments érigés après 1981 élevé			

<ul style="list-style-type: none"> - Pas de périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) - Pas de périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU) 				
<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part relativement élevée de superficie résidentielle - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans une bonne partie des villages et hameaux - Part des appartements parmi les logements faible - Prix de la propriété et du terrain à bâtir dans la moyenne wallonne - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat relativement élevée 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz ? - Peu de captages d'eau souterraine pour la distribution publique - Pas de carrières - Peu de sites pollués et à réaménager 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Bon réseau routier et autoroutier 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces de biens de consommation semi-courante faible par rapport au nombre d'habitants (sauf à Hannut) - Indice de localisation des services faible - Nombre d'attractions de tourisme et de loisirs très faible - Très faible offre en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau de fibres optiques
<u>Capital financier</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Revenus très élevés - Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible 				

8.3.2.2. Capital intangible

Tableau 9 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 3 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus élevé- Bon à très bon accès aux droits fondamentaux- Rapport dans la moyenne wallonne entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population faible- Population jeune- Part des moins de 20 ans élevée- Part des 60 ans et plus faible	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges très faible	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.4. Zone 4

8.4.1. Organisation urbaine

Tableau 10 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 4 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses)

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Sur l'Eurocorridor du sillon Sambre-Meuse	/	Valenciennes ; Bruxelles	Mons ; La Louvière ; Charleroi	Gembloux	Dour ; Boussu ; Saint-Ghislain ; Binche ; Thuin ; Fleurus ; Sambreville	Châtelet	Réseau urbain de Mons, La Louvière et Charleroi organisé en un sillon
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Bernissart ; Saint-Ghislain ; Jurbise ; Hensies ; Quiévrain ; Honnelles ; Dour ; Frameries ; Mons ; Quévy ; Estinnes ; Seneffe ; Le Roeulx ; Binche ; Lobbes ; Erquelinnes ; <u>Thuin</u> ; Merbes-le-Château ; Ham-sur-Heure-Nalinnes ; Gerpennes ; Mettet ; Fosses-la-Ville ; Aiseau-Présles ; Jemeppe-sur-Sambre ; <u>Gembloux</u> ; Sombrefe ; Fleurus ; Les Bons Villers ; Pont-à-Celles ; Chapelle-lez-Herlaimont ; Courcelles ; Fontaine-l'Évêque							
<u>Communes urbaines</u>							
Boussu ; Quaregnon ; Colfontaine ; La Louvière ; Manage ; Morlanwelz ; Anderlues ; Montigny-le-Tilleul ; Charleroi ; Châtelet ; Farciennes ; Sambreville							

8.4.2. Capital territorial

8.4.2.1. Capital tangible

Tableau 11 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 4 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles faible à moyenne - Taux de boisement faible à moyen - Moyenne à mauvaise qualité globale des masses d'eau (très mauvaise dans les communes urbaines du sillon)	- Faible taux de participation globale à des MAE mais plus élevé dans le sud-ouest de la zone - Indicateur de portance écologique faible à moyen - Peu de zones classées Natura2000 (5,5 %) mais plus de zones à l'ouest	- Bâti résidentiel énérgivore le long de la frontière française et à l'extrême est de la zone - Géothermie

	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration en nitrate moyenne dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air relativement bon - Taux d'artificialisation des sols élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Part des terres agricoles élevée - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé 	
--	---	--	--

Capital bâti

- Nombreuses friches industrielles
- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire
- Part des bâtiments érigés après 1981 dans la moyenne wallonne
- Peu de périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR)
- Plusieurs périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU)

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part relativement élevée de superficie résidentielle - Certains quartiers dégradés dans les communes les plus urbanisées - Part des appartements parmi les logements faible - Prix de la propriété et du terrain à bâtir dans la moyenne wallonne - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat relativement faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz - Nombreux captages d'eau souterraine pour la distribution publique - Plusieurs carrières - Nombreux sites pollués et à réaménager (surtout au niveau du sillon) 	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne desserte des transports en commun - Très bon réseau routier et autoroutier - Présence de voies navigables - Présence de l'aéroport de Gosselies 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces de biens de consommation semi-courante moyen par rapport au nombre d'habitants dans les communes les plus urbanisées et faible dans les autres (sud et nord de la zone) - Indice de localisation des services moyen à bon - Nombre d'attractions de tourisme et de loisirs élevé - Faible offre en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante couverture du réseau de fibres optiques (mais nord et sud de la zone moins bien desservis)

Capital financier

- Revenus moyens
- Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) faible (mais élevé dans les communes urbaines)

8.4.2.2. Capital intangible

Tableau 12 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 4 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Ecart entre les revenus dans la moyenne wallonne - Faible accès aux droits fondamentaux (surtout au niveau du sillon) - Rapport dans la moyenne wallonne entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant ? 	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Densité de la population élevée (surtout dans les communes du sillon) - Age de la population dans la moyenne wallonne - Part des moins de 20 ans dans la moyenne wallonne - Part des 60 ans et plus dans la moyenne wallonne 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'activité des 15-64 ans dans la moyenne wallonne (mais faible dans les communes du sillon) - Taux de chômage administratif des 15-64 ans dans la moyenne wallonne (mais élevé dans le sillon et le long de la frontière française) - Taux d'emploi des 15-64 ans dans la moyenne wallonne (mais faible dans les communes du sillon)
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Part de non belges élevé au niveau du sillon 	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.5. Zone 5

8.5.1. Organisation urbaine

Tableau 13 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 5 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses)

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles au sens du SDER</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Sur l'Eurocorridor du sillon Sambre-Meuse	/	Bruxelles	Namur		Andenne	/	Réseau urbain centré sur Namur
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Eghezée ; Fernelmont ; <u>Héron</u> ; Andenne ; Gesves ; Assesse ; <u>Hamois</u> ; Yvoir ; Onhaye ; Anhée ; Pronfondville ; Floreffe ; La-Bruyère							
<u>Communes urbaines</u>							
Namur							

8.5.2. Capital territorial

8.5.2.1. Capital tangible

Tableau 14 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 5 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles faible (au nord) à élevée (au sud) selon les sites - Taux de boisement moyen - Bonne à mauvaise qualité globale des masses d'eau (très mauvaise dans les communes urbaines du sillon) - Concentration en nitrate bonne à moyenne dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air relativement bon - Taux d'artificialisation des sols dans la moyenne wallonne	- Faible taux de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique faible - Peu de zones classées Natura2000 mais plus de zones au sud-est - Part des terres agricoles relativement élevée (62,3 %) - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé	- Bâti résidentiel énergivore partout sauf à Namur et surtout au nord-est et au sud de la zone

Capital bâti

- Présence de friches industrielles
- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire
- Part des bâtiments érigés après 1981 élevée
- Nombreux périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) (surtout au sud de la zone)
- Quelques périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU)

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part relativement élevée de superficie résidentielle - Part des appartements parmi les logements faible - Prix de la propriété et du terrain à bâtir relativement faible - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat relativement élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux captages d'eau souterraine pour la distribution publique - Nombreuses carrières - Captage d'eau de surface - Plusieurs sites pollués et à réaménager (surtout au niveau du sillon) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Très bon réseau routier et autoroutier - Présence de voies navigables 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces de biens de consommation semi-courante faible par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services faible sauf dans le sud de la zone - Nombre d'attractions de tourisme et de loisirs élevé - Bonne offre en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante couverture du réseau de fibres optiques

Capital financier

- Revenus très élevés
- Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) faible

8.5.2.2. Capital intangible

Tableau 15 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 5 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus élevé- Bon à très accès aux droits fondamentaux (sauf au niveau des communes plus urbanisées du sillon)- Rapport élevé entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population faible (plus élevée dans les communes du sillon)- Population très jeune- Part des moins de 20 ans élevé- Part des 60 ans et plus faible	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges très faible (sauf à Namur)	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.6. Zone 6

8.6.1. Organisation urbaine

Tableau 16 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses)

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Sur l'Eurocorridor du sillon Sambre-Meuse	/	Bruxelles ; Maastricht	Liège	Huy ; Verviers	Visé	Seraing ; Ans ; Herstal	Réseau urbain centré sur Liège
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
<p><u>Havelange</u> ; Clavier ; <u>Ouffet</u> ; Ohey ; Marchin ; Modave ; Tinlot ; Anthisne ; Esneux ; <u>Sprimont</u> ; Trooz ; Pepinster ; Olne ; <u>Herve</u> ; <u>Dison</u> ; Dalhem ; Visé ; Oupeye ; Bassenge ; Juprelle ; Oreye ; Crisnée, Awans ; Remicourt ; Fexhe-le-Haut-Clocher ; Grâce-Hollogne ; Doncée ; <u>Faimes</u> ; Braives ; Verlaine ; Villers-le-Bouillet ; Burdinne ; Wanze ; <u>Héron</u> ; Amay ; Engis ; Nandrin ; Neupré ; Huy</p>							
<u>Communes urbaines</u>							
Liège ; Ans ; Herstal ; Blégny ; Soumagne ; Fléron ; Chaudfontaine ; Seraing ; Flémalle ; Saint-Georges-sur-Meuse ; Saint-Nicolas ; Verviers							

8.6.2. Capital territorial

8.6.2.1. Capital tangible

Tableau 17 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 6 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	<ul style="list-style-type: none"> - Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles moyenne à faible (surtout au nord du sillon) - Taux de boisement moyen - Indicateur moyen à mauvais de la qualité globale des masses d'eau - Concentration moyenne en nitrate dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air mauvais à l'ouest et relativement bon à l'est de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible taux de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique faible à moyen - Très peu de zones classées Natura2000 - Part des terres agricoles élevée (64,4 %) - Degré de fragmentation des habitats naturels élevé 	- Bâti résidentiel peu énergivore sauf dans la partie ouest de la zone

	- Taux d'artificialisation des sols élevé			
<u>Capital bâti</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Nombreuses friches industrielles - Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire - Peu de périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU) - Part des bâtiments érigés après 1981 élevée - Quelques villages faisant partie des « plus beaux villages de Wallonie » - Quelques périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGSBR) 				
<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part élevée de superficie résidentielle - Peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir élevé (surtout à l'est) - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat relativement élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz - Nombreux captages d'eau souterraine pour la distribution publique dans le centre de la zone - Nombreuses carrières - Plusieurs sites à réaménager et pollués (surtout autour de Liège) 	<ul style="list-style-type: none"> - Très bonne desserte des transports en commun - Très bon réseau routier et autoroutier - Présence de voies navigables 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services faible - Peu d'attractions de tourisme et de loisirs - Faible offre en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne couverture du réseau de fibres optiques
<u>Capital financier</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Revenus élevés - Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible 				

8.6.2.2. Capital intangible

Tableau 18 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 6 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus relativement élevé selon les communes- Rapport moyen entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant- Indicateur d'accès aux droits fondamentaux moyen à élevé	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population élevée à très élevée- Age de la population dans la moyenne wallonne- Part des moins de 20 ans dans la moyenne wallonne- Part des 60 ans et plus dans la moyenne wallonne	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible- Taux d'emploi des 15-64 ans relativement élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges faible	
<u>Capital politique</u>	
<ul style="list-style-type: none">-	

8.7. Zone 7

8.7.1. Organisation urbaine

Tableau 19 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses).

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Espace transfrontalier France-Wallonie	/	Charleville-Mézières	/	/	Chimay ; Couvain ; Philippeville ; Bouillon ; Bertrix ; Florenville ; Virton	/	Réseau urbain « diffus »
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Beaumont ; <u>Thuin</u> ; Walcourt ; Florennes ; Hastière ; Doische ; Philippeville ; Cerfontaine ; Froidchapelle ; Sivry-Rance ; Momignies ; Chimay ; Couvin ; Viroinval ; <u>Beauraing</u> ; Daverdisse ; Gedinne ; Bièvre ; Vresse-sur-Semois ; Bouillon ; Paliseul ; Bertrix ; Florenville ; Herbeumont ; Chiny ; Tintigny ; Meix-devant-Virton ; Virton ; Rouvroy							
<u>Communes urbaines</u>							
/							

8.7.2. Capital territorial

8.7.2.1. Capital tangible

Tableau 20 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 7 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles moyenne à très élevée - Taux de boisement élevé à très élevé - Bonne qualité globale des masses d'eau - Concentration faible à très faible en nitrate dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air bon à très bon	- Taux élevé de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique très élevé - Beaucoup de zones classées Natura2000 - Part des terres agricoles faible (43,1%) - Degré de fragmentation des habitats naturels faible - Haut potentiel du territoire en matière d'accueil de la	- Bâti résidentiel très énergivore et surtout dans la partie nord de la zone

	- Taux d'artificialisation des sols très faible	biodiversité du vivant et des milieux au regard de la diversité de la géographie physique	
--	---	---	--

Capital bâti

- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire
- Peu de périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU) et concentré dans la partie nord-ouest
- Part des bâtiments érigés après 1981 dans la moyenne wallonne
- Quelques villages faisant partie des « plus beaux villages de Wallonie ». Forte concentration dans la partie nord-ouest de la zone
- Présence de périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR)

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part très faible de superficie résidentielle - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat - Très peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir très faible - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Très faible desserte du réseau de transport de gaz - Quelques carrières (surtout concentrées dans la partie nord) - Quelques sites à réaménager et pollués (dans la partie nord de la zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible desserte des transports en commun (surtout dans la partie sud de la zone) - Très mauvais réseau routier et autoroutier 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services faible - Nombreuses attractions de tourisme et de loisirs - Capacité d'hébergement très importante principalement camping, tourisme de terroir, village de vacances 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau de fibres optiques (surtout dans la partie sud de la zone et de manière générale le long de la frontière française)

Capital financier

- Revenus faibles à très faibles
- Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) importante

8.7.2.2. Capital intangible

Tableau 21 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 7 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus faible- Rapport faible à moyen entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant- Faible accès aux droits fondamentaux	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population très faible- Age de la population élevé (plus au sud qu'au nord de la zone)- Part des moins de 20 ans dans la moyenne wallonne- Part des 60 ans et plus élevée (surtout dans la partie sud)	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé mais plus faible pour les communes frontalières- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible dans la partie sud mais élevé dans la partie nord- Taux d'emploi des 15-64 ans relativement élevé mais plus faible dans la partie nord de la zone
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges relativement faible et un peu plus élevé le long de la frontière française	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.8. Zone 8

8.8.1. Organisation urbaine

Tableau 22 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses).

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles au sens du SDER</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Axe Bruxelles – Namur – Luxembourg	Namur	/	/	Dinant ; Ciney ; Marche-en-Famenne ; Bastogne ; Libramont-Chevigny	Beauraing ; Rochefort ; Neufchâteau	/	Réseau urbain polycentrique
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Dinant ; Ciney ; Houyet ; <u>Hamois</u> ; <u>Havelange</u> ; Somme-Leuze ; Marche-en-Famenne ; Rochefort ; <u>Beauraing</u> ; Wellin ; Tellin ; Nassogne ; Libin ; Saint-Hubert ; Tenneville ; Sainte-Ode ; <u>Bertogne</u> ; <u>Bastogne</u> ; Fauvillers ; Libramont-Chevigny ; Neufchâteau ; Vaux-sur-Sûre ; <u>Léglise</u>							
<u>Communes urbaines</u>							
/							

8.8.2. Capital territorial

8.8.2.1. Capital tangible

Tableau 23 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 8 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages (mais parfois dégradés)	- Forte teneur en carbone organique total dans les sols agricoles, mais plus faible au nord de la zone - Taux de boisement élevé à très élevé - Bon indice de qualité globale des masses d'eau - Concentration faible à très faible en nitrate dans les eaux souterraines - Indice de qualité de l'air bon à très bon	- Taux élevé de participation globale à des MAE dans le nord de la zone et taux plus faible dans le sud - Indicateur de portance écologique élevé - Beaucoup de zones classées Natura2000 - Part des terres agricoles relativement faible au sud sauf le long de la frontière française et plus élevée au nord	- Bâti résidentiel très énergivore

	- Taux d'artificialisation des sols très faible	- Degré de fragmentation des habitats naturels faible à moyen - Haut potentiel du territoire en matière d'accueil de la biodiversité du vivant et des milieux au regard de la diversité de la géographie physique	
--	---	--	--

Capital bâti

- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire
- Quelques périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU)
- Part des bâtiments érigés après 1981 plus élevée au sud qu'au nord
- Quelques périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR) (au nord de la zone)

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part très faible de superficie résidentielle (moins au nord) - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans les villages et hameaux - Peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir très faible - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat élevé (nord de la zone) à très élevé (sud de la zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible desserte du réseau de transport de gaz - Quelques captages d'eau souterraine pour la distribution publique (nord de la zone) - Captage d'eau de surface - Quelques carrières assez dispersées 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible desserte des transports en commun - Mauvais réseau routier et autoroutier 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre très variable en fonction des communes des commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Bon indice de localisation des services - Nombreuses attractions de tourisme et de loisirs - Offre diversifiée en hébergement touristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau de fibres optiques (centre de la zone surtout)

Capital financier

- Revenus plus élevés au nord et au sud ; plus faibles au centre de la zone
- Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible

8.8.2.2. Capital intangible

Tableau 24 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 8 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus faible mais plus élevé au nord et au sud- Rapport élevé entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant- Indicateur d'accès aux droits fondamentaux relativement élevé	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité de la population très faible- Age de la population moins élevé que la moyenne wallonne- Part des moins de 20 ans dans la moyenne (sauf au nord et au sud où elle est plus élevée)- Part des 60 ans et plus faible (surtout au sud)	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges faible	
<u>Capital politique</u>	
<ul style="list-style-type: none">-	

8.9. Zone 9

8.9.1. Organisation urbaine

Tableau 25 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses).

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Espace transfrontalier Wallonie - Allemagne - Luxembourg	Liège	Aix-la-Chapelle	/	Eupen	Welkenraedt ; Aywaille ; Spa ; Stavelot ; Malmedy ; Saint-Vith ; Vielsalm ; Durbuy ; La Roche-en-Ardenne	/	Réseau urbain polycentrique
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Aubel ; Plombières ; Thimister-Clermont ; Lontzen ; Welkenraedt ; <u>Dison</u> ; Limbourg ; Baelen ; Eupen ; Raeren ; Jalhay ; Theux ; Spa ; Stavelot ; Malmedy ; Waimes ; Bütgenbach ; Büllingen ; Amel ; Saint-Vith ; Burg-Reuland ; Gouvy ; Vielsalm ; Trois-Ponts ; Stoumont ; Aywaille ; Comblain-au-Pont ; <u>Sprimont</u> ; Hamoir ; <u>Ouffet</u> ; Durbuy ; <u>Somme-Leuze</u> ; Hotton ; Rendeux ; Erezée ; Manhay ; Lierneux ; <u>Bertogne</u> ; <u>Bastogne</u> ; Houffalize ; La Roche-en-Ardenne ; Ferrières							
<u>Communes urbaines</u>							
Kelmis							

8.9.2. Capital territorial

8.9.2.1. Capital tangible

Tableau 26 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 9 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Forte teneur en carbone organique total dans les sols agricoles - Taux de boisement très élevé - Bonne qualité globale des masses d'eau - Concentration élevée (nord de la zone) à très faible (sud)	- Taux élevé de participation globale à des MAE - Indicateur de portance écologique élevé - Peu de zones classées Natura2000 dans le nord de la zone mais beaucoup dans le sud	- Bâti résidentiel peu énergivore sauf dans le sud-ouest de la zone

	<p>de la zone) en nitrate dans les eaux souterraines</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indice de qualité de l'air bon à très bon - Taux d'artificialisation des sols très faible dans le sud de la zone et élevée dans le nord de la zone 	<ul style="list-style-type: none"> - Part des terres agricoles faible au sud et très élevée au nord - Degré de fragmentation des habitats naturels faible - Haut potentiel du territoire en matière d'accueil de la biodiversité du vivant et des milieux au regard de la diversité de la géographie physique 	
--	--	--	--

Capital bâti

- Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire
- Peu de périmètres de « centres anciens protégés » (RGB/ZPU)
- Part des bâtiments érigés après 1981 relativement élevée, surtout à l'est de la zone
- Quelques périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RBSR) (à l'ouest de la zone)
- Quelques villages faisant partie des « plus beaux villages de Wallonie » au nord-ouest de la zone

<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part très faible de superficie résidentielle sauf au nord de la zone - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans les villages et hameaux - Peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir très faible dans le sud et élevée dans le nord - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat élevé (nord de la zone) à très élevé (sud de la zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible desserte du réseau de transport de gaz - Quelques captages d'eau de surface - Quelques carrières assez dispersées 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Bon réseau routier et autoroutier (sauf extrêmes ouest et est de l'a zone) 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services faible - Nombreuses attractions de tourisme et de loisirs - Bonne offre en hébergement touristique et diversité (villages de vacances, camping, tourisme de terroir) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau des fibres optiques (surtout à l'est de la zone)

Capital financier

- Revenus plus élevés au nord et à l'est ; plus faible à l'ouest de la zone
- Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible

8.9.2.2. Capital intangible

Tableau 27 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 9 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Ecart entre les revenus faible au sud à plus ou moins élevé dans la partie nord- Forte variation au sein de la zone du rapport entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant- Indicateur d'accès aux droits fondamentaux moyen	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none">- Densité faible au sud et plus élevée au nord de la zone- Age de la population dans la moyenne wallonne- Part des moins de 20 ans dans la moyenne wallonne- Part des 60 ans et plus dans la moyenne wallonne	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'activité des 15-64 ans élevé- Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible (très faible dans le sud-est de la zone)- Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none">- Part de non belges relativement élevée à la frontière allemande (surtout dans le nord de la zone, à proximité d'Aix-la-Chapelle)	
<u>Capital politique</u>	
<ul style="list-style-type: none">-	

8.10. Zone 10

8.10.1. Organisation urbaine

Tableau 28 : Facteurs d'organisation spatiale et urbaine de la zone 2 (les communes soulignées sont situées à la limite de la zone et n'y sont pas entièrement incluses).

<u>Localisation stratégique</u>	<u>Pôles d'influence</u>		<u>Pôles internes à la zone</u>				<u>Organisation spatiale urbaine</u>
	<i>Internes à la Wallonie</i>	<i>Externes à la Wallonie</i>	<i>Pôles majeurs</i>	<i>Pôles principaux</i>	<i>Pôles secondaires</i>	<i>Pôles secondaires d'agglomération</i>	
Espace transfrontalier Wallonie - Luxembourg + Axe Namur - Luxembourg	/	Luxembourg	/	Arlon	Aubange	/	Réseau urbain le long la frontière luxembourgeoise
<u>Communes rurales et semi-rurales</u>							
Léglise ; Martelange ; Habay ; Attert ; Etalle ; Arlon ; Saint-Léger ; Messancy ; Musson ; Aubange							
<u>Communes urbaines</u>							
/							

8.10.2. Capital territorial

8.10.2.1. Capital tangible

Tableau 29 : Capital tangible (naturel ; bâti et financier) de la zone 10 (sources diverses)

<u>Capital naturel</u>			
<i>Paysages</i>	<i>Ressources naturelles</i>	<i>Nature et environnement</i>	<i>Energie</i>
- Diversité et qualité des paysages	- Teneur en carbone organique total dans les sols agricoles moyenne - Taux de boisement élevé - Bonne qualité globale des masses d'eau - Concentration faible à très faible en nitrate dans les eaux souterraines - Bon indice de qualité de l'air - Taux d'artificialisation des sols faible	- Taux de participation globale à des MAE dans la moyenne wallonne - Indicateur de portance écologique moyen à élevé - Beaucoup de zones classées Natura2000 - Part des terres agricoles faible (43,7 %) - Degré de fragmentation des habitats naturels faible - Haut potentiel du territoire wallon en matière d'accueil de la biodiversité du vivant et des milieux au regard de la	- Bâti résidentiel peu énergivore

		diversité de la géographie physique		
<u>Capital bâti</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité et qualité du patrimoine bâti ancien classé et ordinaire - Part des bâtiments érigés après 1981 élevé, surtout dans le nord de la zone - Quelques périmètres arrêtés par le Règlement général sur les bâtisses en site rural (RGSBR) 				
<i>Bâti résidentiel</i>	<i>Bâti relatif à l'énergie et aux ressources naturelles</i>	<i>Bâti relatif aux transports</i>	<i>Bâti relatif aux équipements, commerces et services</i>	<i>Bâti relatif aux NTIC</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Part faible de superficie résidentielle (sauf à l'extrême sud) - Diversité et qualité patrimoniales de l'habitat dans les villages et hameaux - Peu d'appartements et peu d'offres à la location - Prix de la propriété et du terrain à bâtir élevé (surtout dans le sud) - Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte du réseau de transport de gaz - Peu de carrières 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne desserte des transports en commun - Bon réseau routier et autoroutier 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de commerces de biens de consommation semi-courante par rapport au nombre d'habitants - Indice de localisation des services élevé (plus faible au nord de la zone) - Nombreuses attractions de tourisme et de loisirs - Offre en hébergement touristique variée (hôtellerie, tourisme de terroir, camping) 	<ul style="list-style-type: none"> - Importante couverture du réseau des fibres optiques
<u>Capital financier</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - Revenus élevés à très élevés - Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) très faible 				

8.10.2.2. Capital intangible

Tableau 30 : Capital intangible (social ; humain ; culturel et politique) de la zone 10 (sources diverses)

<u>Capital social</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Ecart entre les revenus élevé à très élevé - Rapport élevé entre le prix moyen de l'immobilier et le revenu moyen par habitant - Indicateur d'accès aux droits fondamentaux élevé à très élevé 	
<u>Capital humain</u>	
<i>Démographie</i>	<i>Taux d'activités</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Densité de la population faible - Age de la population très faible par rapport à la moyenne wallonne - Part des moins de 20 ans très importante (sauf à l'extrême sud où elle est plus faible) - Part des 60 ans et plus très faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'activité des 15-64 ans faible dans le sud et plus élevé au nord - Taux de chômage administratif des 15-64 ans faible - Taux d'emploi des 15-64 ans élevé
<u>Capital culturel</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Part de non belges relativement élevée à la frontière luxembourgeoise 	
<u>Capital politique</u>	
-	

8.11. Annexes

Tableau 31 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 1 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 1</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	22266
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,1
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	8,1
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,1	56,3
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	28,1
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	18,4
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	4,7
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	7,8
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	1,1
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	13,3
Part des terres agricoles (%)	52,2	73,8
Indice de qualité de l'air ambiant	0	0,11
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	25,0
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	1,6
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	250,5
Age moyen de la population (années)	40,7	40,9
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	23,9
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	23,3
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	61,5
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	69,5
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	11,3
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	8,1
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	94,4

Tableau 32 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 2 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 2</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	24421
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	0,9
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	10,3
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,1	95,2
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	25,7
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	24,7
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	10,8
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	5,5
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	0,5
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	16,2
Part des terres agricoles (%)	52,2	67,9
Indice de qualité de l'air ambiant	0	0,25
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	27,3
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	4,7
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	298,4
Age moyen de la population (années)	40,7	40,1
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	24,8
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	22,0
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	62,9
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	70,7
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	11,0
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	6,7
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	117,8

Tableau 33 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 3 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 3</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	24311
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	0,8
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	7,6
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,1	51,3
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	34,8
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	24,0
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	7,9
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	2
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	0,2
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	10,7
Part des terres agricoles (%)	52,2	81,3
Indice de qualité de l'air ambiant	0	0,26
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	19,3
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	0,2
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	202,0
Age moyen de la population (années)	40,7	40,0
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	24,9
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	21,8
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	64,7
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	72,4
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	10,7
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	3,5
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	111,3

Tableau 34 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 1 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 4</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	21756
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,4
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	9,7
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	54,8
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	25,7
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	17,7
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	6,3
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	6,2
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	1,0
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	14,1
Part des terres agricoles (%)	52,2	65,3
Indice de qualité de l'air ambiant	0	0,25
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	39,6
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	5,5
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	330,8
Age moyen de la population (années)	40,7	40,8
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	23,4
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	23,2
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	57,4
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	67,9
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	15,6
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	7,6
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	100,5

Tableau 35 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 5 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 5</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	24629
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	0,89
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	7,0
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	47,9
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	34,8
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	24,7
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	4,5
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	17,8
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	1,2
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	9,9
Part des terres agricoles (%)	52,2	62,8
Indice de qualité de l'air ambiant	0	-0,28
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	35,4
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	4,8
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	147,0
Age moyen de la population (années)	40,7	39,4
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	25,4
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	21,0
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	64,8
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	72,2
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	10,3
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	2,8
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	110,7

Tableau 36 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 6 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 6</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	23859,8
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,1
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	8,9
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	54,3
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	36,1
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	23,7
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	5,2
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	8,1
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	0,4
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	13,7
Part des terres agricoles (%)	52,2	64,4
Indice de qualité de l'air ambiant	0	0,4
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	36,0
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	4,0
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	266,2
Age moyen de la population (années)	40,7	40,4
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	24,0
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	22,3
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	62,5
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	71,0
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	12,1
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	4,3
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	107,4

Tableau 37 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 7 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 7</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	20716,7
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,5
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	2,5
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	30,1
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	42,0
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	21,2
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	3,8
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	30,5
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	1,8
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	4,4
Part des terres agricoles (%)	52,2	43,1
Indice de qualité de l'air ambiant	0	-0,3
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	62,0
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	25,1
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	62,5
Age moyen de la population (années)	40,7	41,7
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	23,4
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	25,3
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	58,0
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	68,0
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	14,8
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	4,1
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	95,6

Tableau 38 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 8 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 8</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	22440,9
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,2
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	2,5
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	29,0
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	45,8
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	26,3
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	5,5
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	29,8
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	2,0
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	4,9
Part des terres agricoles (%)	52,2	47,3
Indice de qualité de l'air ambiant	0	-0,4
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	54,4
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	20,0
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	59,8
Age moyen de la population (années)	40,7	39,5
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	25,6
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	21,6
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	63,6
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	71,5
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	11,1
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	3,2
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	104,2

Tableau 39 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 9 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 9</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	22238,2
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	1,2
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	4,0
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	41,0
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	44,4
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	28,1
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	5,8
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	37,9
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	1,7
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	8,1
Part des terres agricoles (%)	52,2	46,0
Indice de qualité de l'air ambiant	0	-0,3
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	61,6
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	14,0
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	130,3
Age moyen de la population (années)	40,7	40,9
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	23,7
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	23,1
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	63,2
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	70,8
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	10,8
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	6,6
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	100,5

Tableau 40 : Indices statistiques reflétant le capital territorial de la zone 10 et de la Wallonie (IWEPS, 2015). Pour tous les indicateurs, la moyenne des communes rurales et semi-rurales de la zone a été calculée

<u>Indices</u>	<u>Moyenne wallonne</u>	<u>Moyenne communale de la zone 10</u>
Capital financier		
Revenu médian net imposable par déclaration (€)	21214	27274,3
Part des 18-64 ans bénéficiaires d'un E(RIS) (%)	2,3	0,9
Capital bâti		
Part de superficie résidentielle (%)	6,2	4,2
Prix moyen du terrain à bâtir (€/m ²)	51,05	64,2
Taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat (%)	32,0	36,4
Part des bâtiments érigés après 1981 (%)	18,8	28,3
Part des appartements parmi les logements (%)	13,2	7,8
Nombre moyen d'établissements d'hébergement touristique par commune	16,6	8,8
Nombre moyen d'attractions touristiques par commune	1,2	0,2
Capital naturel		
Part de superficie artificialisée (%)	10,4	7,8
Part des terres agricoles (%)	52,2	43,7
Indice de qualité de l'air ambiant	0	-0,4
Taux de participation globale à des MAE (%)	54,1	54,9
Part de la superficie communale couverte par Natura2000 (%)	13,1	31,0
Capital humain		
Densité de population (hab/km ²)	212,3	129,7
Age moyen de la population (années)	40,7	38,0
Part des moins de 20 ans (%)	23,5	26,9
Part des 60 ans et plus (%)	23,4	18,7
Taux d'emploi administratif (15-64 ans) (%)	56,6	62,4
Taux d'activité administratif (15-64 ans) (%)	67,5	68,7
Taux de chômage administratif (15-64 ans) (%)	16,1	9,3
Capital culturel		
Part de non belges (%)	9,7	10,0
Capital social		
Coefficient interquartile des revenus nets imposables par déclaration	101,2	114,9